



Le 20 juin 2018

Municipalité de Compton
3, chemin de Hatley
Compton (Québec) J0B 1L0
Téléphone : 819 835-5584
Télécopieur : 819 835-5750
www.compton.ca

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Une séance d'information publique s'est tenue le 14 juin 2018 à 19h pour informer les citoyens sur les conclusions du rapport d'évaluation structurale de l'hôtel de ville qui avait été commandé à la firme Le Groupe SM international Inc. Ce rapport est disponible sur le site internet de la municipalité. Pour les personnes qui ne pouvaient être présentes, laissez-moi vous en résumer les principales conclusions. D'abord, le rapport est très clair.

« Le bâtiment de l'hôtel de ville est [...] **structuralement instable** à plusieurs points de vue [et] présente **plusieurs risques pour la sécurité et la vie des usagers**. Des interventions doivent être envisagées à court terme si la prolongation de l'usage de l'ouvrage est prévue. [D'avantage,] les administrateurs peuvent être tenus **criminellement responsables** en cas d'inaction si un accident survenait alors qu'ils ont été avisés de la situation. »

Pour faire suite au rapport, les élus municipaux se sont réunis le mardi 19 juin 2018 pour réfléchir aux prochaines étapes. Il a semblé évident qu'à la lumière des éléments mentionnés, la municipalité se devait d'**agir rapidement pour assurer la sécurité de son personnel et des citoyens**. Les élus ont donc décidé que les bureaux municipaux seront déménagés à court terme. La Société canadienne des postes a aussi été avertie des conclusions du rapport et prévoit procéder, elle-aussi, à la relocalisation de ses locaux.

Toutefois, les conclusions du rapport de l'ingénieur ne s'arrêtaient pas à l'état du bâtiment. Elles abordaient aussi le coût des travaux correctifs. Elles ajoutaient donc ce qui suit :

« Les coûts de remise au niveau structural sont estimés à 40% [469 000\$] des coûts de reconstruction d'un bâtiment neuf [956 000\$] d'après ce qui a pu être observé dans les ouvertures effectuées. Cependant, une fois la boîte à pandore ouverte, nul ne sait vraiment ce que l'on retrouvera. [...] Il est également à considérer que, même après ces investissements, le bâtiment demeurera âgé avec des composantes s'approchant de leur fin de vie utile à côté d'éléments neufs. La durée de vie ne sera pas prolongée proportionnellement aux coûts des travaux. »

Parallèlement, nos recherches préliminaires soulevaient une possibilité de subvention pour la reconstruction évaluée à 60% du coût total. C'est ainsi dire que pour la municipalité, le coût des travaux correctifs et le coût de reconstruction d'un bâtiment neuf de même dimension seraient fort probablement les mêmes.

Ainsi, à la lumière des conclusions du rapport et devant l'estimé des coûts, le choix semblait clair. Il serait irresponsable d'investir encore de l'argent dans le bâtiment actuel. Il a donc été décidé, lors de la réunion du 19 juin, que le **bâtiment actuel sera démolé** et qu'un **nouvel hôtel de ville sera reconstruit**.

Dans les prochains jours et prochaines semaines, le Conseil municipal débutera sa réflexion sur le processus qui guidera l'élaboration d'un nouvel hôtel de ville. Lorsque le temps sera venu, la municipalité informera la population des étapes à venir. Il est certain que les citoyens auront l'occasion de s'exprimer.

D'ici-là, restez à l'affût des nouvelles informations à travers les sources municipales tel que l'infolettre, la section municipale du journal l'Écho, ainsi que le site internet de la municipalité et toute autre communication officielle.

Bernard Vanasse, maire
Au nom du Conseil municipal



